

# APPEL D'OFFRE SOUSCRIPTION D'ABONNEMENTS DE TELEPHONIE MOBILE ET LA FOURNITURE DES TELEPHONES PORTABLES

Ref 2016/DTJML/TEL-AO02

LE 04/05/2016



Table des matières

<b>ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ .....</b>	<b>2</b>
<b>ARTICLE 2 : DESCRIPTION DU MATERIEL .....</b>	<b>2</b>
<b>ARTICLE 3 : DUREE .....</b>	<b>2</b>
<b>ARTICLE 4 : DELAIS ET LIEU D'EXECUTION .....</b>	<b>2</b>
<b>ARTICLE 5 : MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT.....</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 6 : PIECE CONSTITUTIVE DU MARCHÉ .....</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 7 : ANALYSE DE LA RECEVABILITE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE .....</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 8 :CRITERE D'ATTRIBUTION .....</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 9 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.....</b>	<b>3</b>

Le présent appel d'offre est lancé dans le cadre du programme opérationnel national pour la mise en œuvre de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes porté par l'union européenne et plus particulièrement par le Fonds Social Européen (FSE).

L'association des Centres Sociaux de la région de Douai (ACSD), lance un appel d'offre, dont l'objet est décrit à l'article 1 ci-dessous, dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme nommé «REDYNAMISATION».

**Nom et adresse de l'organisme acheteur :**

Association des Centres Sociaux de Douai

**Correspondant :** M. Jean-Marie LENOTTE

84 rue Monsarrat 59500 DOUAI

Tel : 03.27.71.69.44

Courriel : [jmlenotte@centres-sociaux-douai.fr](mailto:jmlenotte@centres-sociaux-douai.fr)

**ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ**

Le présent marché a pour objet la souscription d'abonnements de téléphonie mobile et la fourniture des téléphones portables pour les collaborateurs de l'ACSD.

Le présent marché est composé d'une base forfaitaire qui concerne la souscription de 2 forfaits de téléphonie mobile et la fourniture de 2 téléphones mobiles.

**ARTICLE 2 : DESCRIPTION DU MATERIEL**

- Durée d'engagement sur 12 mois, à compter de la mise en service
- Chaque forfait intègre au minimum les appels, les SMS, les MMS le tout en illimité mensuel, avec le service minimal de la 3 G
- VPN ou équivalent

Le pouvoir adjudicateur n'impose pas de modèle particulier ni de marque, toutefois le matériel proposé doit présenter les caractéristiques et les services minimaux suivants :

- Processeur dual core au minimum
- Mémoire de stockage de 16 giga minimum
- Autonomie de communication de 8 heures minimum
- Garantie de 12 mois minimum pour chaque téléphone (remplacement pour les pannes et prêt d'un téléphone portable équivalent pendant le temps de réparation)
- Un étui de protection
- Un chargeur adéquat
- Un câble USB pour connexion sur PC
- Le remplacement de la carte SIM en cas de perte ou de vol
- La fourniture de la documentation commerciale et technique, en langue française, et relative aux appareils mis en location ainsi que leur gamme d'accessoires.

**ARTICLE 3 : DUREE**

Le présent marché a une durée de 12 mois, il est reconductible une fois, il prend effet à compter de sa notification.

**ARTICLE 4 : DELAIS ET LIEU D'EXECUTION**

*4.1. Délai de mise à disposition des matériels*

Les matériels devront être livrés, dans le délai maximal de 48 heures à compter du lendemain du jour de la notification du marché au siège de l'association 84, rue Monsarrat 59500 DOUAI

#### 4.2. Délai d'intervention pour les opérations de maintenance

Les interventions se feront dans le délai de moins de 24h.

Ce délai est décompté à partir du jour et heure de l'appel. Il est prolongé des jours ouvrés, chômés ou fériés, éventuellement compris dans la période d'intervention

#### **ARTICLE 5 : MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT**

Paielement à 30 jours à compter de la date de réception de la facture par virement

##### 5.1 Financement du marché

Le marché est financé dans le cadre d'une opération financé par le Fonds Social Européen (FSE)

#### **ARTICLE 6 : PIECE CONSTITUTIVE DU MARCHE**

Les candidatures et les offres seront adressées à M.LENOTTE, directeur de l'ACSD,

84, rue Monsarrat 59500 DOUAI, et par voie électronique à [jmlenotte@centres-sociaux-douai.fr](mailto:jmlenotte@centres-sociaux-douai.fr) avant le 23 mai 2016 .

. Toute candidature/offre reçue postérieurement à cette date sera rejetée.

Les candidatures doivent impérativement, pour être admissible contenir les documents suivants :

- Un devis comprenant la décomposition du prix global et forfaitaire, le bordereau des prix unitaires
- Le présent règlement de consultation

Le dossier de candidature doit préciser les délais de livraison.

Le dossier de candidature doit être remis sous la forme d'un exemplaire original papier et d'une version électronique.

#### **ARTICLE 7 : ANALYSE DE LA RECEVABILITE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Seuls les dossiers de candidature déclarés recevables, après réception d'un avis de complétude, seront examinés en comité de sélection de l'ACSD. Il est impératif que les candidats déposent des dossiers strictement conformes au règlement de la consultation de l'appel d'offre.

#### **ARTICLE 8 : CRITERE D'ATTRIBUTION**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de :

- La valeur technique de l'offre : 25%  
Dont 20% sur le matériel de téléphonie proposé, 20% le contenu de l'abonnement proposé
- Le prix des prestations : 50 %
- La qualité du réseau : 25%

La sélection sera réalisée dans les 15 jours qui suivront la date de dépôt des candidatures. Celle-ci est fixée au 23 mai 2016. Elle sera effectuée dans le respect des principes fondamentaux de la mise en concurrence et étudiée par les instances de l'ACSD

#### **ARTICLE 9 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de l'étude, les candidats peuvent contacter :

Renseignements d'ordre administratif : David Tavernier : [lfaye@centres-sociaux-douai.fr](mailto:lfaye@centres-sociaux-douai.fr)